Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212900161-20251217-20251204-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Anne ROLLAND, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Anne ROLLAND - Jean Yves BROUSTAL - Josiane GUINVARC'H – Yves LE MOAL (arrivée 18 h 24) – Marie-Christine TROMEUR – Youenn AMICE - Clément MATHEY –- Marie-Claire CREN – Catherine URCUN - Claudine PATE (arrivée à 18 h 38) - Cécile QUENTIN-LE BOZEC (arrivée 19 h 11)

EXCUSES : Jean VARGUES (procuration à Marie-Claire CREN), Chantal VIRMONTOIS (procuration à Anne ROLLAND)

ABSENTS : Philippe ROBERT-DANTEC (départ à 18 h 15) – Grégoire BROSSARD (départ 18 h 15)

Madame Josiane GUINVARC'H a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : **FONDS DE CONCOURS MONTS D'ARREE COMMUNAUTE 2025**

Madame La Maire fait part à l'Assemblée que le conseil communautaire, dans sa délibération du 16 décembre 2025, a décidé de verser le fonds de concours allouée à la commune de BRASPARTS, au titre de l'année 2025, d'un montant de **18 308 €.**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE, l'aide de **18 308 €** de la Communauté de communes Monts d'Arrée Communauté, versée à la commune de BRASPARTS sous forme de fonds de concours, pour les travaux effectués sur la voirie communale.

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE

Anne ROLLAND

Certifié exécutoire par la Maire
compte-tenu de sa réception en Préfecture